



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

COMMISSAIRE PROVINCIAL

(Suite.)

L n'y aurait rien d'étonnant à ce que le Père de la Ribourde se soit rendu au fort de Catarakoui en compagnie de La Salle auquel Frontenac donna le commandement du nouveau poste, ainsi que nous l'apprend Leclercq. (1) La Salle lui-même dans sa requête de 1675 adressée à Colbert, dit " qu'il y a commandé quelque temps. " (2) Leclercq ajoute " qu'il y demeura près d'un an. " (3) Il passa ensuite en France à l'automne de 1674, et sollicita pour lui-même la concession du fort. Il promettait : " d'entretenir le dit fort, le mettre en meilleure défense, y avoir une garnison aussi nombreuse que celle de Montréal... quinze ou seize travaillants durant les deux premières années pour défricher et cultiver les terres, le pourvoir d'artillerie, armes et munitions nécessaires... de donner des concession à tous ceux qui voudront s'y établir... d'y attirer le plus grand nombre de Sauvages

(1) *Premier établissement de la foi*, vol. II p. 117.

(2) Margry, *Mémoires et documents inédits*, vol. I, p. 238.

(3) *Premier établissement de la foi*, vol. II, p. 117.